

Comment tuer une PME? Par la paperasserie

ADMINISTRATIONS

Le temps passé par les petits patrons à remplir la montagne des formulaires représente une perte annuelle de 7 milliards de francs! Dans une étude comparative réalisée par BDO Visura, les cantons lémaniques sont bons derniers.

ÉLISABETH ECKERT

«**P**aroles, paroles», ont chanté Dalida et Alain Delon il y a plus de vingt ans, en évoquant l'amour. Aujourd'hui, si les quelque 100 000 PME de Suisse devaient se trouver un hymne, elles pourraient tout à fait adopter cette plainte mythique. Et pour cause. Année après année, législatures, fédérales ou cantonales, après législatures, tous les partis politiques affirment vouloir empoigner cette plaie qui gangrène les PME helvétiques et qui a pour nom «paperasserie administrative», sans que la situation ne change vraiment.

Pour preuve, si besoin était: l'étude, publiée hier par la grande fiduciaire BDO Visura et réalisée

par l'Université de Saint-Gall. «Les petites et moyennes entreprises demeurent particulièrement touchées par les surcharges administratives, affirme le professeur Urs Füglistaller de Saint-Gall. Les petits patrons sont ainsi contraints de réaliser eux-mêmes ces tâches ou de les sous-traiter à des fiduciaires, car ils n'ont pas les moyens d'employer quelqu'un qui les exécuteraient à demeure.» Ce faisant, ajoute l'économiste

«Le système suisse d'imposition des sociétés est le plus complexe du monde industrialisé»

SECRETARIAT D'ÉTAT
 À L'ÉCONOMIE

alémanique, les PME doivent consentir des dépenses tant en temps qu'en ressources financières très lourdes.

369 heures par an

Un euphémisme! Car, selon le Conseil fédéral lui-même, ce temps perdu à remplir des formulaires de TVA ou d'assurances sociales, des demandes d'autorisation de construire ou des règlements liés à l'environnement coûte la bagatelle de... 7 milliards de francs par année, soit 2% du PIB national! Comme le décrit très bien Bernard Repond,

patron d'une menuiserie dans le canton de Fribourg et membre du comité directeur de l'Union suisse des arts et métiers (USAM), «j'ai essayé d'y comprendre quelque chose pour pouvoir remplir moi-même les décomptes TVA. Mais, rebuté par la complexité des formulaires, j'ai finalement été obligé de confier ce travail à une fiduciaire.»

Ainsi, un petit patron - s'il voulait bien faire les choses - se verrait aujourd'hui contraint d'avaler pas moins de 3000 pages de règlements uniquement pour la TVA...

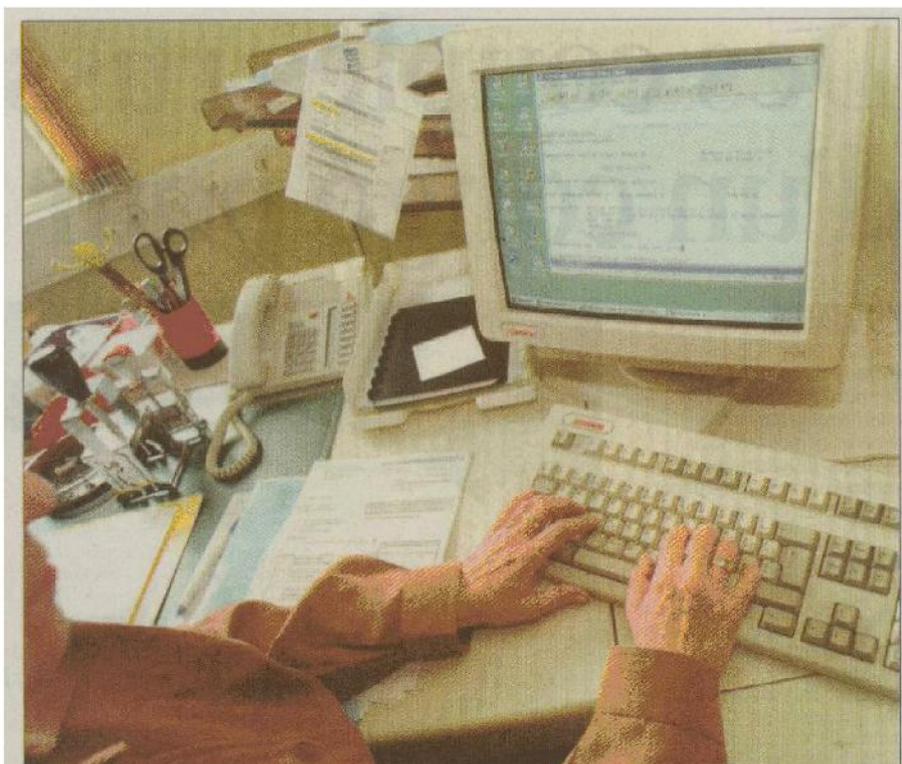
En moyenne, l'entrepreneur consacre 369 heures par an à ces tracasseries administratives, ce qui, à 50 francs le tarif horaire minimum, représente un coût de 23 400 francs. Et forcément, plus l'entreprise est petite, plus la



dépense par employé est élevée.

Dès lors, de l'aveu même du Secrétariat d'Etat à l'économie, «le système suisse d'imposition des sociétés peut être considéré comme le plus complexe du monde industrialisé». Pire: selon l'étude comparative de BDO

Visura, les cantons lémaniques sont ceux qui ont accompli le moins de progrès en matière d'allègement des démarches administratives. «Si, en comparaison internationale, la Suisse ne s'en sort pas si mal, conclut ainsi Urs Flüglister, il existe, entre les cantons, des disparités énormes.» Ainsi, de Bâle-Campagne, des Grisons, de Zurich et du canton de Vaud - plus particulièrement sondés par l'économiste de Saint-Gall - «c'est ce dernier qui, pour l'heure, n'a initié aucune démarche dans ce domaine.»



Un petit patron devrait avaler pas moins de 3000 pages de règlements uniquement pour la TVA. Beaucoup de PME confient donc la paperasserie administrative à une fiduciaire. (SEDRIK NEMETH/1999)